



CABINET DU MAIRE

Le 20 janvier 2020

Chère citoyenne, cher citoyen,

Tout d'abord, je joins ma voix à celle des membres du conseil municipal et des employés de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour vous souhaiter une excellente année 2020 remplie de joie, de bonheur et de santé.

Le budget 2020 a été adopté le 17 décembre dernier, lors des séances extraordinaires des conseils d'agglomération et municipal. Le budget de dépenses de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est de 29 556 100 \$ et celui de l'agglomération de 6 734 600 \$, en hausse globalement de 4,2 % comparativement à 2019.

Cette année, dans la lignée de DESTINATION 2030, nous misons sur la consolidation des services aux résidents afin d'en garantir la qualité. Nous poursuivons le renouvellement de notre centre-ville et nos investissements pour le rajeunissement de certaines de nos aires de rassemblement. La rénovation du quai Alouette et de la bande riveraine sera agrémentée par un renouvellement du mobilier urbain du parc Lagny et par l'embellissement de la rue Larocque en bordure du lac des Sables. Quant au parc Demers, il fera peau neuve tout en devenant Ami des aînés.

De plus, nous progresserons avec les travaux de renouvellement de nos infrastructures et de nos actifs municipaux afin de nous assurer qu'ils serviront encore pour de nombreuses années. Différents travaux seront exécutés et d'autres seront en développement afin d'améliorer la qualité de nos services.

L'effort fiscal demandé aux Agathoises et Agathois implique donc une majoration du compte de taxes municipales. Cette augmentation de taxes correspond, pour une maison moyenne évaluée à 230 000 \$ (2019), à une hausse annuelle de la taxation de 96,16 \$ (3,07 %) pour les secteurs centre et sud, et de 56,19 \$ (2,38 %) pour le secteur nord. Pour tous les secteurs, cette hausse inclut la taxe applicable à l'agglomération.

Le conseil municipal a veillé à respecter la capacité de payer des Agathoises et Agathois et c'est pourquoi nous avons limité la

hausse annuelle moyenne à moins de 100 \$ par foyer; l'augmentation des résidences desservies par l'aqueduc et les égouts étant plus prononcée due au vieillissement de nos nombreuses infrastructures.

Il est important de noter qu'en 2019, la valeur totale des permis résidentiels, commerciaux et industriels émis a été de plus de 55 M\$, soit une hausse de 8 M\$ par rapport à 2018. Du côté résidentiel, ce sont 21 M\$ de plus qui ont été récoltés en émission de permis, représentant quelque 110 nouvelles unités résidentielles construites dans notre belle ville.

Le conseil municipal a bon espoir que les efforts soutenus pour renouveler le centre-ville, consolider les parcs d'affaires, attirer de nouveaux résidents et améliorer les infrastructures municipales sauront mobiliser autant les citoyens que les employés de Sainte-Agathe-des-Monts. Notre ville et notre agglomération sont et seront des milieux de vie de choix dans les Laurentides.

Pour en savoir plus sur nos initiatives clés de la prochaine année, je vous invite à consulter la présentation budgétaire sur notre site internet au www.vsadm.ca.

Je vous prie de recevoir, chère citoyenne, cher citoyen, mes salutations les meilleures.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis Chalifoux', written over a faint circular stamp.

Denis Chalifoux

L'ensemble du territoire agathois fait présentement l'objet d'une réforme cadastrale. Cela fait en sorte que la très grande majorité des immeubles agathois changent de numéro matricule (numéro de dossier).

Il est important de tenir compte de ce changement de numéro lors des paiements de taxes, que ce soit sur les chèques ou lors de l'inscription aux paiements électroniques ou préautorisés, sans quoi les paiements risquent de ne pas être imputés correctement à votre compte. Cela pourrait, entre autres, vous faire perdre le privilège de payer votre compte en plusieurs versements. **Veillez donc porter une attention particulière.**